

Réalisation de tableaux consolidés relatifs aux missions, aux biens, aux droits, aux obligations et au personnel des Provinces wallonnes

SPW IAS – Rapport final [amendé]

CSC [O5.000.000-26-1331]

7 juillet 2026 [amendé le 15/07/2026]

Wallonie intérieur SPW

EY

Shape the future with confidence

The better the question. The better the answer. The better the world works.

Agenda

1. Contexte et objectifs
2. Démarche d’exécution
3. Méthodologie
4. Qualité des données et limites d’exploitation
5. Prochaines étapes
6. Chiffres consolidés
7. Vision par province
8. Annexes
 - Calendrier par Province
 - Distinction Ordinaire / Extraordinaire – Exemples
 - Enseignement – Informations disponibles (cas de Liège)
 - Typologie des recettes fiscales 2024 par province



1 – Rappel du contexte et des objectifs

Un état des lieux consolidé des missions, des biens et du personnel

Contexte :

L'intervention demandée s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Politique Régionale (DPR) wallonne 2024-2029. Cette DPR prévoit une réforme profonde du rôle et des compétences des Provinces wallonnes.

Cadre de l'intervention d'EY :

- Les 5 provinces de la Région wallonne : Le Brabant wallon, Province de Hainaut, Province de Liège, Province de Luxembourg, Province de Namur
- Selon les prescrits du cahier spécial des charges, nous avons réalisé, pour chaque province wallonne, un ensemble de tableaux consolidés relatifs :
 - Aux missions (déléguées et en exécution de l'intérêt provincial)
 - Aux biens
 - Au personnel

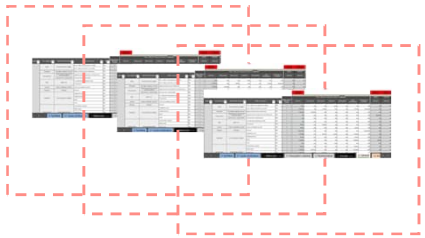
Finalité :

L'enjeu central vise à disposer d'un état des lieux fiable, homogène et objectif pour éclairer une réforme institutionnelle majeure. Cette base servira à préparer les choix politiques et les éventuels arbitrages institutionnels.

Livrables :

Le 30/06/2026, un état des lieux a été transmis au SPW IAS sous forme de fichiers Excel standardisés, comparables & homogènes (un par province), comprenant notamment :

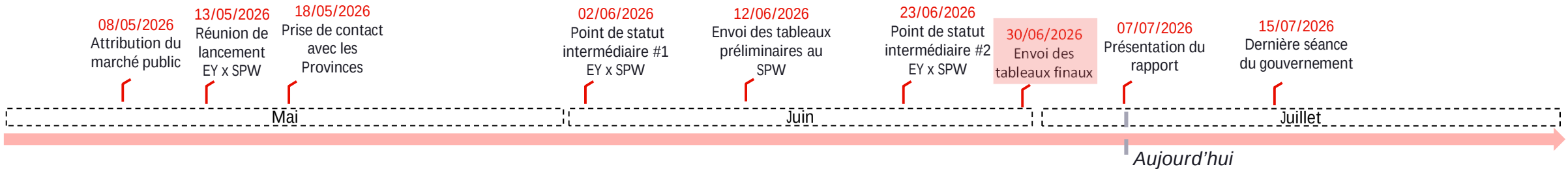
- Une feuille de synthèse des résultats
- Une feuille avec guide d'utilisation du fichier
- Une feuille présentant les coûts & recettes
- Une feuille dédiée au personnel
- Une feuille dédiée aux bâtiments
- Les données sources



2 – Démarche d'exécution

Une consolidation des données réalisées dans un délai contraint grâce à une démarche structurée et harmonisée.

Calendrier :



Travail mené :

- Préparation et définition d'un tableau standardisé pour recueillir les données des Provinces
- Réalisation d'entretiens (Teams ou en présentiel) avec les cadres légaux de chaque province afin de leur expliciter notre démarche
- Demande de documentation minimale adressée à l'ensemble des parties prenantes :

Missions
▪ Dépenses et recettes 2024 ▪ Dépenses et recettes 2025 ▪ Nature de la mission (déléguée ou en exécution de l'intérêt provincial

Biens immobiliers
▪ Adresse du bien ▪ Référence cadastrale ▪ Mission à laquelle le bien est affecté

Liste du personnel
▪ Matricule ou numéro ▪ Mission d'affectation ▪ Régime de travail (temps, plein, partiel) ▪ Nature du contrat ▪ Grade ▪ Fonction ▪ Métier ▪ Barème

3 – Méthodologie

Une méthodologie harmonisée garantissant la comparabilité des données entre les cinq Provinces wallonnes.

Point de départ

- Travail sur les données de 2024.
- Rapprochement mené avec les comptes 2024 publiés par la cour des comptes.
- Utilisation de la nomenclature fonctionnelle telle que publiée dans le Moniteur belge le 28/01/2001 pour garantir une homogénéité méthodologique entre les provinces.
- Au niveau des dépenses distinction entre ce qui relève de l'ordinaire et de l'extraordinaire.

Exclusions

Compte tenu des délais impartis, le périmètre des données à collecter a été défini en concertation avec le SPW IAS. Les choix retenus visent à concilier les objectifs de l'exercice avec les réalités opérationnelles et les capacités de préparation des données au sein des provinces. A ce titre nos travaux ont exclu :

- Une ventilation des frais de support inclus dans le code « Général »
- Une proratisation dans le cadre d'une multi affectation d'un membre du personnel ou d'un bâtiment.
- La charge de la dette associée aux bâtiments
- Les coûts annuels de chaque site
- La valeur des bâtiments

Eléments additionnels

A la suite des points de statut et à la demande du SPW IAS, des vérifications additionnelles ont été ajoutées à nos analyses. A ce titre :

- L'identification du nombre d'institutions associées aux Provinces : ASBL provinciale, ASBL communale, Régie provinciale autonome ou intercommunale.
- Détermination si les Provinces ont recours à des billets de trésorerie.

4 – Qualité des données et limites d'exploitation

Une base consolidée exploitable pour l'inventaire, mais insuffisante pour isoler automatiquement les moyens transférables par mission.

Constat :

Les tableaux consolidés constituent une base homogène et comparable entre les provinces. Ils ne permettent toutefois pas d'identifier systématiquement les moyens financiers, RH et patrimoniaux directement mobilisés par chaque mission.

Les raisons :

- L'absence d'une traçabilité financière native par mission, notamment pour les fonctions support ;
- Une forte mutualisation des moyens entre plusieurs missions provinciales ;
- Un niveau de détail insuffisant pour certaines affectations RH et patrimoniales ;
- Des organisations provinciales en évolution, limitant la stabilité de certains rattachements observés ;
- Des données conçues pour la gestion opérationnelle et non pour un exercice de transfert institutionnel ;
- La majeure partie des revenus ne sont pas alloués aux missions.

Province	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Complétude globale	Moyenne	Moyenne	Satisfaisante	Moyenne	Moyenne
Missions	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
Recettes & dépenses	🟢	🟡	🟢	🟡	🟢
Extraordinaire VS ordinaire	🟢	🟢	🟢	🔴	🟢
Personnel	🟡	🟡	🟢	🟡	🟡
Nombre ETP	🔴	🟢	🟢	🔴	🔴
Coûts salariaux/agent	🟢	🟢	🟢	🟢	🔴
Masse salariale enseignement pris en charge	🟡	🟡	🟡	🔴	🔴
Immobilier - bâtiments	🟢	🔴	🟢	🟢	🟢
Institutions associées	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢

Grille de lecture :

- 🟢 Données satisfaisantes pour une lecture consolidée et comparable
- 🟡 Données présentes mais avec une limite de ventilation, granularité ou rattachement
- 🔴 Données absentes ou non-ventilables pour éclairer correctement un arbitrage

5 – Prochaines étapes

Passer d'une logique d'inventaire à une logique d'analyse d'impacts.

VISION Passer d'un état des lieux consolidé à une base décisionnelle permettant d'évaluer les scénarios de transfert, de maintien ou de réorganisation des compétences provinciales, en intégrant les impacts RH, patrimoniaux, financiers et juridiques.

AXE 1 Fiabiliser l'affectation des ressources RH et patrimoniales

- Finaliser l'affection des ETP par mission et sous-mission
- Identifier les agents intervenant sur plusieurs missions
- Documenter les situations de partage des bâtiments entre plusieurs missions et préciser leur rattachement aux compétences concernées
- Définir des clés de répartition homogènes pour les moyens mutualisés

➡ Permettre une estimation plus précise des quotes-parts de personnel et de patrimoine à transférer.

AXE 2 Sécuriser les engagements financiers et juridiques

- Identifier les emprunts, dettes, attachés aux missions et bâtiments
- Recenser les marchés publics à transférer, adapter ou résilier
- Analyser les engagements contractuels au-delà de 2026 : les fonds de pension (solidarisés et complémentaires) provinciaux (Liège, BW, Hainaut)
- Identifier les contentieux, garanties et clauses de remboursement de subsides

➡ Mesurer les contraintes, passifs et risques juridiques associés à chaque scénario d'arbitrage.

AXE 3 Approfondir l'analyse des organismes associés

- Clarifier le rôle des ASBL, intercommunales, régies et autres organismes liés aux Provinces
- Identifier les montants versés et les missions poursuivies par leur intermédiaire
- Analyser les droits de vote, pouvoirs de contrôle et participations provinciales
- Recenser les éventuels agents, bâtiments, garanties ou engagements mis à disposition

➡ Apprécier les impacts indirects de la réforme au-delà de l'administration provinciale stricto sensu.

AXE 4 Qualifier les missions pour éclairer les arbitrages politiques futurs

- Catégoriser les missions selon leur nature : local / supra-local / régional – communautaire – mixte - fédéral
- Identifier les bénéficiaires, territoires couverts et objectifs poursuivis
- Évaluer les éventuels chevauchements avec d'autres niveaux de pouvoir
- Apprécier les possibilités de mutualisation, intégration ou transfert

➡ Outiller les décisions politiques en distinguant les missions à transférer, maintenir, mutualiser ou réorganiser.

6 – Chiffres clés consolidés (Valeurs préliminaires)

Des réalités institutionnelles, organisationnelles et territoriales distinctes.

2 md€ — Recettes

1,9 md€ — Dépenses
~ 29% pour l'administration
~ 45% pour l'enseignement

578 ** — Bâtiments

10 048 — Personnel

En million €

Domaine	Luxembourg		Liège		Namur		Brabant Wallon		Hainaut		Total - 2024		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	% Dép.
Administration	97,7	43,8	350,9	253,8	138,5	65,5	120,2	60,5	388,1	122,4	1.095,4	546,1	28%
Aménagement	0,0	0,1	0,0	1,4	0,7	0,2	0,5	2,1	0,1	0,4	1,4	4,1	0%
Cultes	0,0	0,6	0,0	1,9	0,0	0,9	0,0	0,8	0,0	2,2	0,0	6,4	0%
Culture / Loisirs	1,1	8,2	5,1	44,2	1,7	16,5	1,4	7,8	1,7	23,0	11,0	99,6	5%
Économie	0,7	8,4	97,8	16,3	0,5	7,1	0,9	3,7	0,2	17,0	100,1	52,4	3%
Enseignement	13,2	19,4	185,7	239,3	39,4	46,8	65,4	80,5	377,6	477,3	681,3	863,4	45%
Infrastructures	1,7	12,2	0,2	0,6	0,6	4,4	0,0	1,7	0,7	18,7	3,3	37,5	2%
Santé	6,3	18,5	1,4	13,1	10,1	17,1	1,2	3,6	6,6	16,9	25,6	69,2	4%
Sécurité	13,1	16,5	2,3	62,2	5,0	25,5	0,9	13,3	48,4	60,2	69,8	177,7	9%
Social	1,7	5,8	0,2	3,7	2,2	5,4	6,9	16,7	9,0	34,4	20,0	66,0	3%
Total ordinaire	135,6	133,7	643,6	636,5	198,8	189,4	197,5	190,5	832,4	772,4	2.007,9	1.922,6	
dont													
- subsides/interv. (***)	*n.i*		*201,3*		*n.i*		*71,4*	*0,0*	*487,3*	*0,0*			
Crédits reportés 2023		0,0 *		13,5		0,0 *		7,1		25,7			
Résulat budgétaire ordi	135,6	133,7	643,6	650,0	198,8	189,4	197,5	197,6	832,4	798,1	2.175,8	1.922,6	
Concordance budg. - compta	6,6	-0,2	4,5	-26,3	6,8	2,9	10,2	11,8	14,1	50,7			
Compte de résultat	142,2	133,4	648,2	623,7	205,6	192,3	207,7	209,4	846,5	848,8	2.175,8	1.922,6	
dont													
- Prélèv. fonds de réserve	*14,9*	*6,7*	*9,3*	*0,6*	6,1	3,6	*9,2*	*17,7*	*45,7*	*1,8*			
Extra ordinaire	9,0	16,6	64,6	7,2	22,4	12,0	11,4	2,4	60,5	8,3			
Boni des EA	38,8	0,0	106,1	0,0	59,4	0,0	62,4	0,0	129,8	0,0			
Nombre de bâtiments		57		136		130		255		*n.i*			
Nombre d'agents non-subventionné/ non pris en charge		1.021		2.635		1.261		1.014		4.117			
Nombre d'agents subventionné/ pris en charge		*n.i*		6.502		*n.i*		*n.i*		*n.i*			
Fonds de pension (Pilier 1)		*n.i*		Oui		*n.i*		Oui		Oui			

* Crédits reportés 2023 incluent dans le total ordinaire

** Hors province du Hainaut

n.i : non indiqué

7 - Province du Brabant Wallon

Synthèse (valeurs préliminaires)

Demande de documents	18/05
Entretiens	21/05 – 28/05
Réception des documents	27/05 - 22/06

Chiffres clés :

En million €

Domaine	Recettes 2024 Total	Recettes 2024 Ordinaires	Recettes 2024 Extraordinaires	Dépenses 2024 Total	Dépenses 2024 Ordinaires	Dépenses 2024 Extraordinaires
Administration	129,4	120,2	9,2	60,9	60,5	0,4
Aménagement	0,5	0,5	0,0	2,1	2,1	0,0
Cultes	0,0	0,0	0,0	0,8	0,8	0,1
Culture / Loisirs	1,4	1,4	0,0	8,1	7,8	0,3
Économie	1,9	0,9	1,0	4,0	3,7	0,3
Enseignement	66,4	65,4	1,0	81,0	80,5	0,5
Infrastructures	0,0	0,0	0,0	2,1	1,7	0,4
Santé	1,4	1,2	0,2	3,7	3,6	0,1
Sécurité	0,9	0,9	0,0	13,3	13,3	0,0
Social	6,9	6,9	0,0	17,0	16,7	0,4
Total	208,9	197,5	11,4	193,0	190,5	2,4
Boni des EA	62,4	22,6	39,7			
Subsides/interv.	71,4	71,0	0,4			

255

1 014

(Dont 537 statutaires et 477 contractuels)

40 institutions associées

(Dont 35 ASBL communales, 4 Intercommunales, et 1 Régie provinciale)

Billets de trésorerie au 07/07/2026 (En million €) – source BNB *

- Plafond autorisé : 30 m€
- Encours : 5 m€

* Le billet émis concerne la régie foncière de la Province

Evaluation :

Complétude globale	Moyenne
Missions	🟢
Recettes & dépenses	🟢
Extraordinaire VS ordinaire	🟢
Personnel	🟡
Nombre ETP	🔴
Coûts salariaux/agent	🟢
Masse salariale enseignement pris en charge	🟡
Immobilier - bâtiments	🟢
Institutions associées	🟢

Limitations & spécificités :

- Données fournies à vocation informative et non juridique, limitant leur utilisation pour déterminer les quotes-parts exactes à transférer entre niveaux de pouvoir.
- Multi-affectation importante des agents et des bâtiments, sans mécanisme de proratisation homogène (ex. 4,05 ETP "Lutte contre les inondations" répartis entre 17 agents).
- Vision incomplète du personnel mobilisé, certains effectifs de l'enseignement restant gérés au travers des systèmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Patrimoine partagé entre plusieurs missions, sans lien systématique entre bâtiments, effectifs et compétences exercées.

7 - Province du Hainaut

Synthèse (valeurs préliminaires)

Demande de documents	18/05
Entretiens	10/06
Réception des documents	23/06

Chiffres clés :

En million €

Domaine	Recettes 2024 Total	Recettes 2024 Ordinaires	Recettes 2024 Extraordinaires	Dépenses 2024 Total	Dépenses 2024 Ordinaires	Dépenses 2024 Extraordinaires
Administration	412,4	388,1	24,3	123,3	122,4	0,9
Aménagement	0,1	0,1	0,0	0,4	0,4	0,0
Cultes	0,2	0,0	0,2	2,2	2,2	0,1
Culture / Loisirs	3,0	1,7	1,3	23,1	23,0	0,2
Économie	0,2	0,2	0,0	17,0	17,0	0,0
Enseignement	400,5	377,6	22,9	483,7	477,3	6,3
Infrastructures	7,2	0,7	6,5	19,0	18,7	0,3
Santé	6,7	6,6	0,1	16,9	16,9	0,0
Sécurité	48,6	48,4	0,3	60,5	60,2	0,2
Social	13,9	9,0	5,0	34,6	34,4	0,3
Total	892,8	832,4	60,5	780,7	772,4	8,3
Boni des EA	129,8	51,2	78,6			
Subsides/interv.	487,3	478,5	8,8			

N.C

2 839

(Dont 2829 statutaires et 10 contractuels)

85 institutions associées

(Dont 72 ASBL communales, 12 Intercommunales, et 1 Régie provinciale)

Billets de trésorerie au 07/07/2026 (En million €) – source BNB

- Plafond autorisé : 180 m€
- Encours : 82 m€

Evaluation :

Complétude globale	Moyenne
Missions	🟢
Recettes & dépenses	🟡
Extraordinaire VS ordinaire	🟢
Personnel	🟡
Nombre ETP	🟢
Coûts salariaux/agent	🟢
Masse salariale enseignement pris en charge	🟡
Immobilier - bâtiments	🔴
Institutions associées	🟢

Limitations & spécificités :

- Absence de comptabilité analytique, limitant la ventilation précise des coûts et ressources par compétence.
- Données partiellement historiques, ne reflétant pas encore l'ensemble des mesures de rationalisation engagées dans le cadre du plan *Agir pour l'Avenir*.
- Forte mutualisation des fonctions support (RH, finances, IT, patrimoine, audit), compliquant l'affectation des ETP aux missions.
- Patrimoine partagé entre plusieurs missions, sans lien systématique entre bâtiments, effectifs et compétences exercées.
- La mission d'enseignement est particulièrement dominante en termes de coûts (62%).

7 - Province de Liège
Synthèse (valeurs préliminaires)

Demande de documents	18/05
Entretiens	26/05
Réception des documents	28/05 - 19/06

Chiffres clés :

En million €

Domaine	Recettes Total	Recettes Ordinaires	Recettes Extraordinaires	Dépenses Total	Dépenses Ordinaires	Dépenses Extraordinaires
Administration	396,2	350,9	45,2	255,7	253,8	1,8
Aménagement	0,0	0,0	0,0	1,4	1,4	0,0
Cultes	0,0	0,0	0,0	1,9	1,9	0,0
Culture / Loisirs	14,3	5,1	9,3	44,7	44,2	0,5
Économie	99,0	97,8	1,2	16,6	16,3	0,3
Enseignement	192,1	185,7	6,5	241,0	239,3	1,7
Infrastructures	1,3	0,2	1,1	0,6	0,6	0,1
Santé	2,4	1,4	1,0	15,8	13,1	2,7
Sécurité	2,3	2,3	0,0	62,2	62,2	0,0
Social	0,5	0,2	0,3	3,8	3,7	0,1
Total	708,2	643,6	64,6	643,8	636,5	7,2
Boni des EA	106,1	49,7	56,4			
Subsides/interv.	201,3	199,2	2,1			

136

94 institutions associées

(Dont 72 ASBL communales, 7 ASBL provinciales, et 15 Intercommunales)

9 137

(Dont 5069 statutaires et 4068 contractuels)

Billets de trésorerie au 07/07/2026 (En million €) – source BNB

- Plafond autorisé : 175 m€
- Encours : 45 m€

Evaluation :

Complétude globale	Satisfaisante
Missions	🟢
Recettes & dépenses	🟢
Extraordinaire VS ordinaire	🟢
Personnel	🟢
Nombre ETP	🟢
Coûts salariaux/agent	🟢
Masse salariale enseignement pris en charge	🟡
Immobilier - bâtiments	🟢
Institutions associées	🟢

Limitations & spécificités :

- Absence de distinction explicite entre les compétences exercées pour le compte des communautés francophone et germanophone.
- Ventilation hétérogène des coûts entre missions et centres financiers. Certains coûts sont affectés selon une logique organisationnelle plutôt que selon les compétences provinciales, ce qui peut entraîner des arbitrages dans leur répartition entre missions.
- Complexité liée à la multiplicité des structures associées. Les flux financiers, RH et moyens immobiliers associés ne sont pas toujours directement rattachables à une mission spécifique.
- Patrimoine immobilier multisites et multi-usages nécessitant des clés de répartition pour certains coûts.

7 - Province de Luxembourg

Synthèse (valeurs préliminaires)

Demande de documents	18/05
Entretiens	27/05
Réception des documents	22/05 - 17/06

Chiffres clés :

En million €

Domaine	Recettes - 2024 Total	Recettes - 2024 Ordinaires	Recettes - 2024 Extraordinaires	Dépenses - 2024 Total	Dépenses - 2024 Ordinaires	Dépenses - 2024 Extraordinaires
Administration	104,4	97,7	6,7	44,9	43,8	1,1
Aménagement	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Cultes	0,0	0,0	0,0	0,8	0,6	0,1
Culture / Loisirs	1,5	1,1	0,4	8,7	8,2	0,5
Économie	1,1	0,7	0,4	8,8	8,4	0,4
Enseignement	13,6	13,2	0,4	22,6	19,4	3,1
Infrastructures	2,6	1,7	0,9	13,5	12,2	1,3
Santé	6,4	6,3	0,1	28,3	18,5	9,8
Sécurité	13,2	13,1	0,0	16,6	16,5	0,1
Social	1,8	1,7	0,0	6,0	5,8	0,2
Total	144,6	135,6	9,0	150,3	133,7	16,6
Boni des EA	38,8	16,7	22,2			
Subsides/interv.		*n.i*	*n.i*			

57

41 institutions associées

(Dont 20 ASBL communales, 10 ASBL provinciales, et 11 Intercommunales)

1 021

(Dont 590 statutaires et 431 contractuels)

Pas de billet de trésorerie

Evaluation :

Complétude globale	Moyenne
Missions	🟢
Recettes & dépenses	🟡
Extraordinaire VS ordinaire	🔴
Personnel	🟡
Nombre ETP	🔴
Coûts salariaux/agent	🟢
Masse salariale enseignement pris en charge	🔴
Immobilier - bâtiments	🟢
Institutions associées	🟢

Limitations & spécificités :

- Dispersion géographique importante des missions provinciales, rendant plus complexe l'analyse des moyens réellement mobilisés par territoire et par mission.
- Organisation fortement décentralisée, avec des ressources humaines et patrimoniales réparties sur de nombreux sites de proximité, limitant la traçabilité directe de certains coûts.
- Poids significatif des organismes associés dans l'exercice des missions provinciales, nécessitant des analyses complémentaires pour isoler précisément les moyens relevant du périmètre provincial strict.
- Enseignement : seulement 14% des coûts totaux ordinaires (2024).

7 - Province de Namur

Synthèse (valeurs préliminaires)

Demande de documents	18/05
Entretiens	29/05
Réception des documents	02/06

Chiffres clés :

En million €

Domaine	Recettes - 2024 Total	Ordinaires	Extraordinaires	Dépenses - 2024 Total	Ordinaires	Extraordinaires
Administration	144,3	138,5	5,8	67,7	65,5	2,1
Aménagement	0,8	0,7	0,0	0,2	0,2	0,0
Cultes	0,0	0,0	0,0	1,1	0,9	0,1
Culture / Loisirs	1,9	1,7	0,2	17,0	16,5	0,6
Économie	0,5	0,5	0,0	7,2	7,1	0,1
Enseignement	55,9	39,4	16,4	54,8	46,8	8,0
Infrastructures	0,6	0,6	0,0	4,7	4,4	0,3
Santé	10,1	10,1	0,0	17,2	17,1	0,1
Sécurité	5,0	5,0	0,0	25,6	25,5	0,1
Social	2,2	2,2	0,0	6,1	5,4	0,6
Total	221,2	198,8	22,4	201,5	189,4	12,0
Boni des EA	59,4	41,5	17,9			
Subsides/interv.		*n.i*	*n.i*			

130

71 institutions associées

(Dont 55 ASBL communales, 7 ASBL provinciales, et 9 Intercommunales)

1 261

(Dont 571 statutaires et 690 contractuels)

Pas de billet de trésorerie

Evaluation :

Complétude globale	Moyenne
Missions	🟢
Recettes & dépenses	🟢
Extraordinaire VS ordinaire	🟢
Personnel	🟡
Nombre ETP	🔴
Coûts salariaux/agent	🔴
Masse salariale enseignement pris en charge	🔴
Immobilier - bâtiments	🟢
Institutions associées	🟢

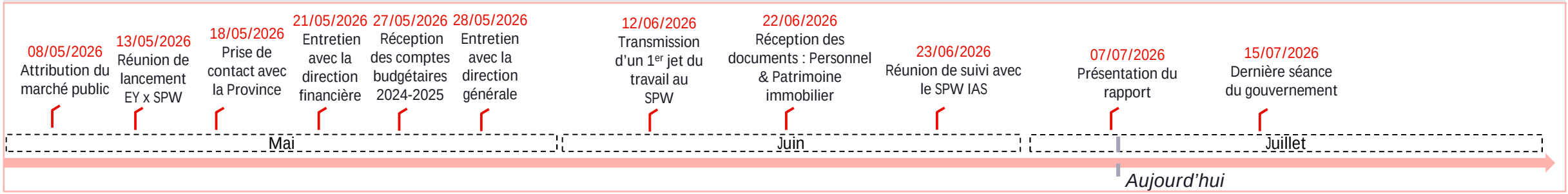
Limitations & spécificités :

- Présence de fonctions support mutualisées, dont les coûts sont difficilement imputables à une mission unique sans hypothèses de répartition.
- Ventilation partielle du patrimoine immobilier, les bâtiments sont généralement rattachés à une mission sans correspondance systématique avec les sous-missions détaillées.
- Recours étendu à un écosystème d'organismes associés (71 structures), nécessitant des analyses complémentaires pour distinguer précisément les moyens relevant du périmètre provincial.

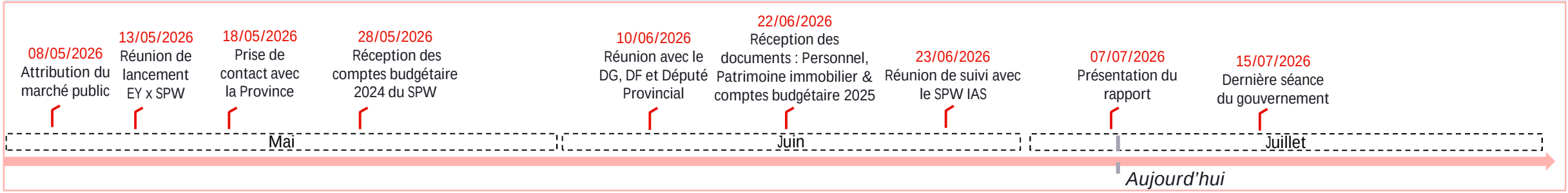
8 - Annexes

Calendrier par province (1/2)

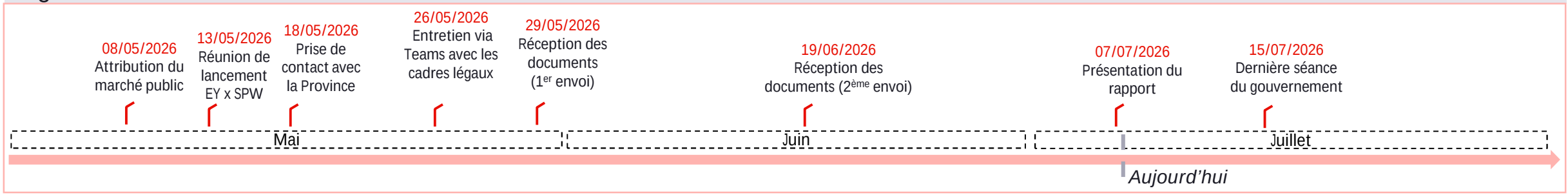
Brabant Wallon :



Hainaut :

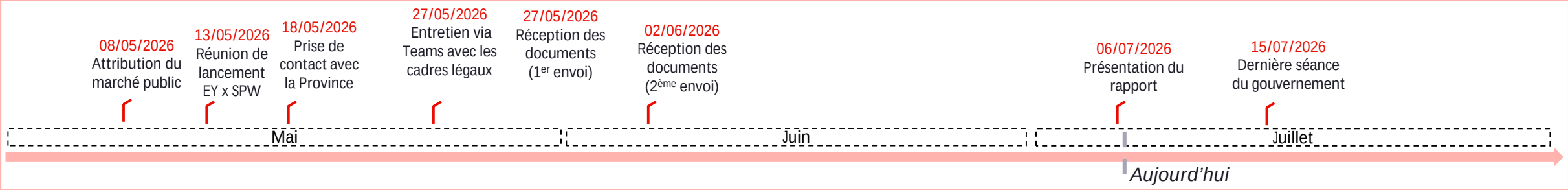


Liège :

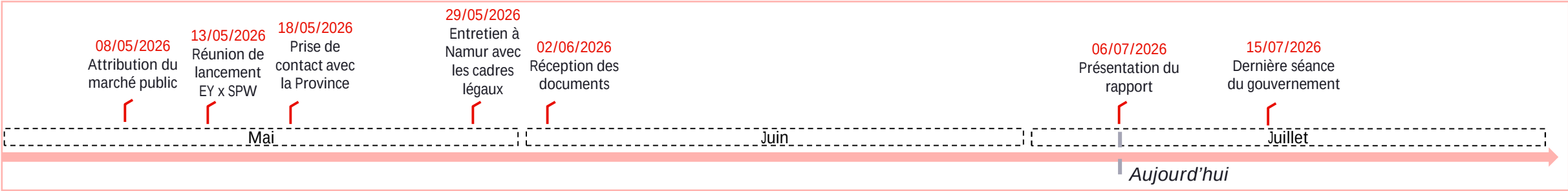


8 - Annexes
Calendrier par province (2/2)

Luxembourg :



Namur :



8 - Annexes

Distinction Ordinaire / Extraordinaire – Exemples

ORDINAIRE

Recettes

Catégorie	Exemples concrets dans les comptes 2024
Recettes fiscales	▪ Centimes additionnels au précompte immobilier (ressource principale de toutes les provinces). ▪ Taxes provinciales : sur pylônes GSM, antennes, établissements bancaires, débits de boissons, séjours touristiques, etc.
Dotations et recettes de transfert	▪ Fonds des Provinces : dotation régionale versée annuellement. ▪ Compensation régionales des exonérations de précompte immobilier décidées par la Région Wallonne.
Subsides et recettes de fonctionnement	Subventions AVIQ, Fédération Wallonie-Bruxelles, enseignement spécialisé, médecine scolaire, promotion sociale, fonds Maribel social.
Produits de prestations	Droits d'inscription dans les écoles provinciales, recettes d'internats, locations de locaux, prestations techniques ou administratives.
Produits financiers	Dividendes, intérêts, remboursement de prêts logement consentis par les provinces.
Prélèvements sur réserves ordinaires	Financement exceptionnel du surcoût lié aux zones de secours.

Dépenses

Catégorie	Exemples concrets dans les comptes 2024
Charges de personnel	▪ Personnel enseignant : du secondaire, supérieur, promotion sociale, enseignement spécialisé. ▪ Personnel des services provinciaux : administration générale, finances, informatique, ressources humaines, tourisme, culture, agriculture, santé.
Charges de fonctionnement	Chauffage, électricité, nettoyage, fournitures scolaires, entretien des bâtiments utilisés quotidiennement.
Dépenses de transfert	▪ Participation provinciale au financement des zones de secours wallonnes. ▪ Médecine scolaire, médecine préventive, actions sanitaires provinciales ▪ ASBL provinciales, institutions culturelles, sportives, sociales ou éducatives.
Charges financières	Paiement des intérêts d'emprunts.

EXTRAORDINAIRE

Recettes

Catégorie	Exemples concrets dans les comptes 2024
Produits d'emprunts	Emprunts d'investissement : emprunts contractés pour financer les infrastructures et équipements provinciaux.
Subsides en capital	Subsides régionaux ou communautaires pour bâtiments scolaires, infrastructures sportives ou administratives.
Prélèvements sur réserve extraordinaire	Mobilisation de réserves constituées antérieurement pour financer les investissements.
Produits de cession d'immobilisation	Vente de terrains, bâtiments ou autres immobilisations provinciales.
Récupérations en capital	Récupération de subsides liés à des opérations d'investissement anciennes.

Dépenses

Catégorie	Exemples concrets dans les comptes 2024
Investissements / immobilisations corporelles	▪ Construction et rénovations d'écoles : travaux dans les établissements d'enseignement provincial, internats, centres de formation. ▪ Infrastructures administratives : Aménagement ou rénovation de bâtiments administratifs (ex. centre administratif de Marloie en Luxembourg). ▪ Voiries et ouvrages : routes provinciales, ouvrages hydrauliques, entretien de cours d'eau, points nœuds cyclables.
Equipements	▪ Pédagogiques : laboratoires, ateliers techniques, matériel didactique des écoles provinciales. ▪ Informatiques : renouvellement de serveurs, équipements numériques et infrastructures IT provinciales. ▪ Médical : matériel destiné aux services de santé et institutions sociales provinciales.
Immobilisations financières	Participations financières : investissements dans certaines intercommunales ou organismes publics liés aux missions provinciales.
Emprunt	Amortissement du principal de la dette provinciale (contrairement aux intérêts qui restent à l'ordinaire).

8 - Annexes

Enseignement – Informations disponibles (cas de Liège)

					ORDINAIRES				
				Batiment		Personnel			
Compétences	Sous-compétences	Libellé domaine fonctionnel	Libellé centre financier	Nombre de biens immobiliers associés	Coût total	Nombre d'agents (ETP)	Nombre d'agents (absolu)	Nombre d'agents (Statutaire)	Nombre d'agents (Contractuel)
Enseignement	Enseignement (général)	Enseignement : Affaires générales	Total	0	37.478.436	324	1.449	599	850
	Enseignement secondaire	Enseignement secondaire	Total	28	130.482.344	573	5.001	2.720	2.281
			dont Enseignement secondaire de promotion sociale	0	14.000.001	0	0	0	0
	Enseignement supérieur	Enseignement supérieur	Total	19	61.914.884	136	1.005	588	417
			dont Enseignement supérieur de promotion sociale	0	3.760.080	0	0	0	0
	Enseignement pour handicapés	Enseignement pour handicapés	Total	0	9.467.277	0	114	65	49
Economie	Agriculture	Agriculture	Centre provincial de formation en agriculture et ruralité	0	785.861	0	0	0	0

Tableau résumé sur la catégorisation des coûts de promotion sociale et de formation agricole

	Coûts de la promotion sociale	Coûts formation agricole
Brabant Wallon	Enseignement secondaire	Non mentionné
Hainaut	Enseignement secondaire & Enseignement supérieur	Enseignement secondaire
Liège	Ci-dessus	Ci-dessus
Luxembourg	Non mentionné	Non mentionné
Namur	Non mentionné	Non mentionné

8 - Annexes

Typologie des recettes fiscales 2024 par province

Libellé	Luxembourg	%	Liège	%	Namur	%	BW	%	Hainaut	%	Total	%
Centimes additionnels au précompte immobilier	69.582.142	97,6%	253.384.588	99,7%	89.860.426	96,4%	99.433.788	99,1%	271.812.599	98,0%	784.073.543	98,5%
Produits d'impôts versés globalement			2.076	0,0%							2.076	0,0%
Reprise de provisions provision taxe pylônes/mâts émission /réception signaux communication par voie hertzienne	922.500	1,3%									922.500	0,1%
Taxe de séjour	161.146	0,2%									161.146	0,0%
Taxe sur les C.E.T.							365.823	0,4%			365.823	0,0%
Taxe sur les agences bancaires	37.000	0,1%	132.200	0,1%	353.750	0,4%	261.100	0,3%	285.702	0,1%	1.069.752	0,1%
Taxe sur les débits de boissons	187.810	0,3%			513.945	0,6%					701.755	0,1%
Taxe sur les débits de tabac					141.314	0,2%			266.269	0,1%	407.583	0,1%
Taxe sur les dépôts de mitraille et véhicules	4.500	0,0%	22.775	0,0%					5.503	0,0%	32.778	0,0%
Taxe sur les officines de paris aux courses de chevaux	3.600	0,0%			4.950	0,0%			40.601	0,0%	49.151	0,0%
Taxe sur les panneaux d'affichage	17.384	0,0%			1.455.639	1,6%	294.511	0,3%	3.153.632	1,1%	4.921.166	0,6%
Taxe sur les permis de chasse	62.787	0,1%	86.204	0,0%	103.868	0,1%			109.805	0,0%	362.664	0,0%
Taxe sur les secondes résidences	325.979	0,5%			575.437	0,6%					901.416	0,1%
Taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes	17.950	0,0%	486.000	0,2%	246.675	0,3%			1.576.710	0,6%	2.327.335	0,3%
Total	71.322.799		254.113.843		93.256.003		100.355.221		277.250.822		796.298.688	